NOTE D'INFORMATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 12 FEVRIER 2024 SALLE DE FETES – RAMONCHAMP

COMPTE RENDU DE L'USAGE DES DELEGATIONS DE L'EXECUTIF

Dans le cadre de l'exercice des délégations reçues du Conseil Communautaire, l'exécutif rend compte des différents dossiers en cours de réalisation.

SYNTHESE INTERCOMMUNALE DES ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALES (ABC)

Par délibération numéro 5 en date du 22 mars 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la convention de coopération dans le cadre des atlas de la biodiversité communale (ABC) sur les 8 communes de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Une fois approuvée la convention a conduit au recrutement d'une chargée de mission en mars 2022. Depuis, la réalisation des ABC sur les 8 communes de notre territoire a été menée. Aujourd'hui il est présenté la finalisation de la démarche globale, dont chaque commune a été préalablement destinataire pour son territoire. La présentation sera assurée par la chargée de mission ABC, Madame Sophie OBERBACH (synthèse jointe).

préalablement destinataire pour son territoire. La présentation sera assurée par la chargée de missio ABC, Madame Sophie OBERBACH (synthèse jointe).
Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:
PETR - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural de Remiremont et ses Vallées (PETR), par courrier en date du 2 novembre 2023 souhaite proposer à ces communautés de communes membres de lui permettre de rejoindre l'appel à projets 2023-2024 de la Région Grand Est sur le Projet Alimentaire Territoriale (PAT). La Communauté de Communes, a par courrier en date du 12 janvier fait part de l'intérêt de la démarch sur notre territoire. Dans les motivations, il est à relever notamment de nombreux services public réalisant des repas. Le PAT a pour ambition d'être élaboré de manière concertée avec l'ensemble de acteurs (publics et privés) du territoire afin de mettre en place un système alimentaire territorial. Se enjeux principaux sont la consolidation des filières agricoles du territoire, la lutte contre la précarit alimentaire et le gaspillage alimentaire, et l'appui au développement de la consommation de produit issus de circuits courts. Le PETR souhaite devenir le porteur administratif et financier, dans la démarch d'élaboration d'un « Projet Alimentaire Territorial » à l'échelle du Pays.
Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:

REPARTITION ZONAGE SCOLAIRE - MOTION

La Commune de la Bresse présente le constat suivant, depuis 2015, les stations du Massif Vosgien sont pénalisées par l'évolution du calendrier scolaire. En effet, une sur fréquentation pendant 15jours de février et une fréquentation beaucoup plus faible sur les autres semaines de ces vacances, est à craindre sur une répartition en deux zones. L'application, en projet, à 2 zones de vacances scolaires est plus raisonnable.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:
TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATIONS
Dans le cadre du fonctionnement des services administratifs et piscines de la Communauté de Communes, une charge de travail récurrente nécessite un complément d'heures du poste d'agent technique à la piscine par 12 heures 30 hebdomadaires de travail. Le poste d'un agent dans ce service est fixé actuellement à 17 heures 30. Après avoir recueilli un accord de principe de l'agent concerné, il est proposé au Conseil Communautaire de modifier le tableau d'emploi communautaire en passant la durée hebdomadaire de 17h30 à 30 heures.
Le conseil communautaire est invité à donner son accord.
NOTES:
TARIFICATION PISCINES - NOUVELLES OFFRES
Dans le cadre de la gestion des piscines, il est envisagé de nouvelles prestations (joint). La commission piscine du 31 janvier 2024, propose: un tarif centre-aéré pour la piscine de Saint-Maurice sur Moselle, la location d'une ligne d'eau en dehors des horaires d'ouvertures, le tarif Prescri'mouv pour les usagers ayant des problèmes de santé ou de mobilité, en situation de prescription médicale, par l'activité physique, un tarif Activité Physique Adaptée (APA) pour les usagers sortis du dispositif Prescri'mouv, tarification de mise à disposition de la piscine pour des leçons particulières et sa convention type .
Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:

PROGRAMME INVESTISSEMENT BUDGET DECHET 2024- FINANCEMENT FMA

Dans le cadre des investissements 2024 nécessaires au fonctionnement du service déchets et valorisations matières, la perte d'une remorque fonds mouvant alternatif pour transporter des déchets ou des matières recyclables manque au fonctionnement du service. Il convient donc de proposer l'inscription de cette dépense d'investissement dès à présent, sans attendre le vote du budget 2024.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:
MARCHE DE FOURNITURE D'ENERGIE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ELECTRICITE AVEC LE
GRAND NANCY 2024 -2026
Le Conseil Communautaire par délibération en date du 17 juin 2019, a saisi l'opportunité d'une mutualisation, avec la métropole du Grand Nancy concernant un marché groupé de fourniture d'énergie pour l'électricité. Ce marché est arrivé à échéance en 2023. Il est proposé au conseil communautaire d'adhérer à ce groupement et d'autoriser Monsieur le Président
à signer l'acte constitutif et tout autre document nécessaire à cette adhésion sur 2024-2026.
Le conseil communautaire sera invité à se prononcer.
NOTES:
VERSEMENT SUBVENTION D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT A L'OTCBHV
Dans le cadre de l'exécution budgétaire, sans préjuger du vote des budgets de la Communauté de Communes, pour assurer son fonctionnement de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges (OTCBHV), il bénéficie outre, le versement de la taxe de séjour, d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention d'investissement, versée par le budget principal de la Communauté de Communes. Chaque année, l'OTCBHV a besoin de fonds pour assurer son fonctionnement. La trésorerie de Remiremont demande que le montant total soit voté et que la manière de l'utiliser soit prévue. Aussi sur l'exercice annuel et de manière prévisionnelle il est proposé d'autoriser le versement sur l'année 2024 de 240 000 € en subvention d'exploitation et 20 000 € en subvention d'investissement. Ce versement sera conditionné à l'approbation des budgets 2024, et du budget 2024 de l'OTCBHV. Il en sera de même pour les années suivantes.
Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:

MARCHE CAMION GRUE BENNES COMPACTRICES - AVENANT

La Communauté de Communes a acquis en 2021 un camion-grue et bennes compactrices. Depuis cette date un différend entre l'équipementier et la Communauté de Communes avait mis en attente le paiement du solde du lot de l'équipementier sur ce camion. La somme de 54 648 € TTC était retenue. Après avoir obtenu satisfaction, il est proposé un avenant au marché. Ceci est rendu nécessaire afin de valider la moins-value, entre la grue fournie et l'installation d'une nouvelle grue plus adaptée. La somme à régler à l'équipementier sera diminuée de 54 648 € TTC à 39 912.47 € TTC. Il est proposé d'approuver cet avenant.

NOTES:
VENTE DU SITE INDUSTRIEL MODIFICATION
La Communauté de Communes par délibération numéro 13 en date du 19 juin 2023 a approuvé la ven du site industriel 22 rue d'Alsace sur la Commune de FERDRUPT. Dans le cadre de cette vente, il appara qu'une parcelle citée dans la délibération a changé de numérotation, en effet la parcelle AC 111 e devenu les parcelles AC 171 et AC 172. La parcelle AC 171 reste la propriété de la Communauté c Communes objet de la vente. Il est demandé de modifier ce point de la délibération initiale, les autre termes restent inchangés.
Le conseil communautaire est invité à se prononcer.
NOTES:
QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES
NOTES: